



Nuisance anormale de voisinage et injure dans la rue

Par **Gonzales Ghislaine**, le **07/05/2017** à **11:39**

Bonjour

En 2014 je suis arrivée en urgence dans un village aux moeurs étranges. Mon père dcd a été retourné dans un frigo sous le prétexte que son nom était inconnu puis la mairie a déclaré qu'il n'avait pas de fille aux pompes funèbres chargées de l'ouverture du caveau qu'il fallait prouver certificat d'hérédité et acte de propriété pour faire avancer la question..Et ce au matin de l'inhumation. Quand je suis allée voir le PM local celui ci s'est moqué littéralement de moi prétextant qu'il se disait des choses dans le village...

Ce sont ces "choses" qui génèrent que l'on urine devant ma porte crache dans ma boîte aux lettres je peux attester de 21 courriers disparus et 2 ouverts volontairement mais quid des responsables On se gare systématiquement devant ma porte de garage et une "notable" locale qui teint le bureau de tabac à côté de chez moi organise un stationnement devant ma sortie balance des détritux chez moi et fait construire des murs hideux pour "me faire chier" parce que je suis parisienne et étrangère au village

Dans la rue cette notable m'a même insulté en me tutoyant et parlant comme à un chien m'a même interdit de rentrer chez moi en s'interposant devant moi et en m'indiquant que NON je ne passerais pas ou de me garer sur la place devant son bureau de tabac Encore sous le choc de mon deuil j'étais hébétée mais j'ai pu l'écarter de devant moi avec suffisamment de conviction qu'elle n'y est pas revenu une troisième fois..je n'ai rien entrepris trop faible et trop occupée par mon fils et sa situation à devoir gérer

Cela fait deux fois que je me fâche très fort après ses clients qui sont garés et qui empêchent mon véhicule de sortir Avant j'allais au bureau de tabac les chercher mais c'est plutôt pénible et j'en ai marre de ces pratiques locales le policier municipal ne se déplace pas le maire sourit même devant un constat d'huissier les deux parlent d'incivilité mais ne font rien il y a une discrimination sur les marques au sol mais je ne sais pas comment faire ...même devant un constat d'huissier le maire sourit et ne fait rien

je suis désolée je n'ai pas les moyens de payer un avocat pour m'aider dans cette situation qui entrave ma liberté alors que je dois amener mon enfant porteur de TSA et DYS à ses soins à ses cours...MERCI DE VOS AIDES ET CONSEILS